

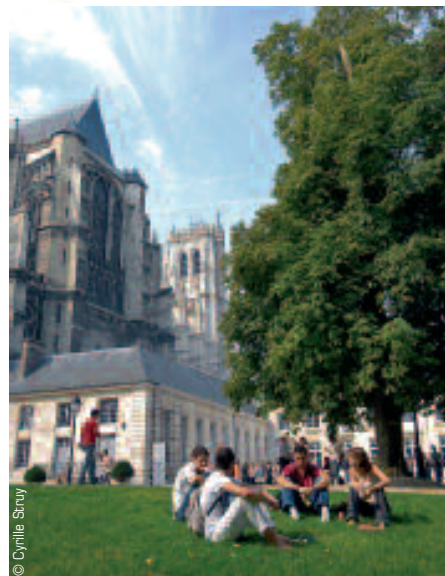
École de commerce

UN CURSUS SANS FRAIS DE SCOLARITÉ

► **Les élèves boursiers des classes préparatoires reçus à l'ESC d'Amiens pourront y suivre un cursus sans frais de scolarité. Un dispositif qui illustre la politique d'ouverture de l'école.**

« L'ouverture sociale de l'école est une réalité et nous n'avons pas l'intention d'abandonner cet état d'esprit. » Jean-Louis Mutte, directeur général du groupe Sup de Co Amiens Picardie est fier d'annoncer, pour la rentrée prochaine, la mise en

place du dispositif de gratuité des frais de scolarité pour les élèves boursiers des classes préparatoires reçus à l'École Supérieure de Commerce (ESC) suite aux concours d'admission des mois de mai et juin prochains. La première année, les frais (environ 7000 euros annuels) seront pris en charge par l'ESC, les entreprises partenaires et les anciens élèves. Le principe de l'alternance prend ensuite le relais pour les deuxième et troisième années. « Lorsque l'on regarde l'origine de nos étudiants, on constate que moins d'un quart sont boursiers et qu'un cinquième sont issus d'une classe préparatoire. L'idée est d'aider les élèves méritants rencontrant des difficultés financières. Et d'offrir à notre école une plus grande diversité sociale », explique Jean-Louis Mutte. C'est pourquoi l'école facilite également la recherche de jobs étudiants, participe au passeport lycée étudiant – un accompagnement de lycéens par des élèves de Sup de Co – et entretient des liens avec le milieu bancaire afin de faciliter l'accès à des prêts à taux réduit. Ce dispositif de gratuité semble déjà attirer, comme le montre l'augmentation de 13 % du



© Dymille Shryv

Au pied de la cathédrale, l'ESC Amiens propose un cadre idéal pour les études.

nombre d'inscrits issus de classes préparatoires au prochain concours d'admission. Il faut dire aussi que les perspectives d'avenir sont de taille : 60 % des élèves d'une promotion de l'ESC trouvent un emploi durant leur cursus, 80 % dès la sortie de l'école... et l'intégralité dans les six mois qui suivent la fin de la scolarité.

Lysiane Voisin
lysiane.voisin@amiens.com

Groupe Sup de Co Amiens
 18, rue Saint-Michel
 03 22 82 23 00
www.supco-amiens.fr

L'ESC à New York

L'ESC s'apprête à représenter le Cap-Vert au National Model United Nations, simulation de conférence des Nations Unies, à New York. Durant une semaine, à la mi-mars, une délégation d'une vingtaine d'étudiants amiénois négociera sur plusieurs thèmes et sujets d'actualité définis par les organisateurs, comme le feraient des représentants nationaux aux Nations Unies. Pour les élèves de l'ESC réunis autour de l'association Sup Amun, il s'agit de plonger dans la culture et dans les réalités politiques et économiques de cet archipel anciennement portugais et indépendant depuis 1975. Une opportunité pour les étudiants de recevoir l'un des cinquante "awards" récompensant les négociations les plus prestigieuses.

Insertion professionnelle

EMPLOI: DES CLÉS POUR COMPRENDRE

► **Pour lutter contre le chômage des jeunes, l'ANPE et le rectorat d'Amiens ont signé un partenariat favorisant l'insertion professionnelle.**

L'ANPE et le rectorat d'Amiens mettent les bouchées doubles pour lutter contre le chômage des jeunes. Une coopération concrétisée le 19 janvier par la signature d'une convention de partenariat d'une durée d'un an modifiable et renouvelable annuellement. En présence de Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Patrick Dumirier, directeur régional de l'ANPE de Picardie, et Marie-Danièle Champion, recteur de l'Académie d'Amiens, se sont engagés à mieux faire connaître aux jeunes le monde de l'emploi et les questions de l'insertion professionnelle. L'information sur les métiers et le marché de l'emploi est ainsi au cœur du dis-

positif. L'ANPE Picardie s'appuiera sur la banque de données "Passerelle" construite par l'Assedic et l'ANPE comme support pédagogique. En échange, le rectorat transmettra des informations relatives à l'évolution des formations en adéquation avec les besoins identifiés par les différents partenaires (collectivités territoriales, branches professionnelles, services de l'État). De plus, l'ANPE pourra intervenir directement au sein des établissements scolaires au profit des élèves, des familles et des personnels scolaires sur demande des chefs d'établissement. Par ailleurs, le ministre a émis le souhait qu'un tel document s'inscrive dans le droit fil du cadre de la généralisation de l'option de



Une convention pour éviter aux jeunes de quitter l'école sans diplôme.

découverte professionnelle en classe de troisième puisse être signé dans chaque académie par le biais d'un accord-cadre national ministère/ANPE.

Nafi Bakti
nafi.bakti@amiens.com